

---

«En tant que président ce truc [NDLR : le CTM]» P. BERNARD, DRH des Ministères  
sociaux

## **Ordre du jour**

---

1. Pour avis, Approbation du procès-verbal du 28 mai 2020
2. Point d'information sur les grandes lignes du budget 2022 du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion
3. Pour avis, Décret modifiant le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales
4. Pour information, Présentation du plan de transformation RH et managérial
5. Questions diverses
  - Echanges sur les notes SIT en présence de la DGT
  - Point sur les ruptures conventionnelles
  - Point sur la situation en Corse
  - Point sur le télétravail et les conditions de négociation pour son extension
  - Point contractuel-le-s FSE
  - Point sur l'utilisation des TIC

## **Déclaration préalable SUD TAS**

---

Aujourd'hui 2 décembre, jour anniversaire de la bataille d'Austerlitz, nous célébrons le Waterloo du dialogue social, puisque ce ne sont pas ni 1, ni 2, mais 3 instances qui se déroulent en simultanément. Vous apprécierez que les représentant·es du personnel soit béni·es du don d'ubiquité ou de la vitesse lumière pour pouvoir porter la parole des agent·es dans ces instances.

Malheureusement, vous ne pouvez-vous prévaloir des mêmes capacités, ni des équipements du Faucon Millénaire. Et c'est bien dommage ! On regrette de n'avoir le temps de lister l'ensemble des problèmes que rencontrent les agent·es au quotidien, ni du mépris dont ils sont victimes, enfin si, pour cela on a le TVM que bien entendu vous lisez avec ardeur pour savoir ce qui se passe dans vos services !

Pour exemple, dans les Bouches-du-Rhône, les agent·es sont confronté·es à une pénurie de papiers toilettes mais pire encore au manque de bienveillance voire au mépris du SGC compétent qui leur aurait dit au cours « d'une journée fondatrice » de la DDETS que leur ratio de « ticketing » était « obèse » comprendre que les agent·es font trop de demandes au SGC. Quelle ambiance !

A Bordeaux, comme ailleurs, les agent·es vont devoir pousser les murs et se retrouver dans des bureaux partagés, ça va être pratique pour recevoir les usager·es ! D'ailleurs, voyez-comme le dialogue social est bien fait, on n'a pas eu de réponse concernant l'enquête CHSCT suite à l'agression de notre collègue et camarade girondin.

On ne parlera pas de nos collègues du Pas-de-Calais à qui il a été dit «vous n'avez plus que ça (une vingtaine) en recommandé pour finir l'année ».

Dans l'Essonne, nous avons été informé-es par nos militant-es et après qu'ils aient fait grève par solidarité, que les contractuel-le-s ne sont pas rémunéré-es depuis octobre, d'autant que national et local se renvoient la balle. Qu'avez-vous à nous dire sur ce sujet ?

A l'UR IDF, les agent-es du DCFP ne peuvent pas faire prendre ne charge leurs frais de déplacement puisque après 2 mois de demandes, le SGAMM n'a toujours pas daigné créer leur chef de service en tant que valideur dans CHORUS !

Hé ouais ! C'est pas les idées qui vous manquent, c'est la conviction de devoir les réaliser !

Concernant l'ordre du jour de ce CTM, on ne pourra pas dire qu'on n'a pas eu le temps de le préparer puisqu'on a eu les documents la semaine dernière. Mais devoir traiter tous ces points en une journée, en visio alors que vous nous aviez dit plus de visio, bon bah visio finalement, du temps pour traiter les points, bah une journée et des documents complets, on peut rêver !

Il y a des fois vous admettez concernant le dialogue social et tout le reste que dans ce ministère vous êtes hors-normes !

\*\*\*

#### Les (non) réponses de l'administration (vous espérez quoi ?)

##### Agression de notre collègue girondin par un membre de la hiérarchie :

Toujours rien ! Dr JOSSE nous promet qu'il suit le dossier avec sérieux... Mais que la région Nouvelle Aquitaine ne lui a rien remonté. Il nous invite à reprendre contact avec lui cela le « booste »

##### Affectation des IETs RQTH :

Il n'y a pas de problème ! D'après l'administration, les IETs se sont emballés pour rien. On a heureusement confirmation que les TH seront bien affectés conformément à leurs restrictions. (Rappelons que les IETs réagissent en général aux annonces qui leurs sont faites...faut accorder les violons du côté de l'administration...)

**Commentaire de Sud : On n'a pas eu de réponse sur le reste, les retard de paiements des contractuel-es particulièrement ! On reviendra à la charge, c'est promis !**

## **Présentation du Projet de loi de finances 2022 – dit PLF pour les intimes (pour information)**

---

Après le fiasco du CTM en mixte visio/présentiel, nous avons finalement droit à la présentation du PLF. On notera que le plafond d'emploi est augmenté de 254 ETPT supplémentaires et que les BOP 155, 111 et 102 sont augmentés, mais que le BOP 103 perd 8.63%. Dommage quand on sait que le BOP 103 recouvre l'anticipation et l'accompagnement des MUTECO mais finalement la lecture de l'intégralité du document nous précise que cela est dû à des basculements d'un BOP à l'autre. Par contre en creusant les 20 pages, on

ne trouve pas le dictionnaire des sigles utilisés, c'est quoi le T2 (ce n'est pas ligne de tram qui va de Montreuil à Saint Denis) et le HT 2 ?

On appréciera comme d'habitude que le renforcement des moyens du ministère passe par la « non-suppression » de postes, c'est sûr qu'on est bien assez nombreux-euses. Alors que les agent·e de ce ministère sont à bout. Mais nous ne sommes ni la défense, ni l'intérieur nous ne bénéficions pas d'un enjeu fort en période électorale, il faudra donc s'en contenter. C'est donc mieux que si c'était moins bien !

**Les non-réponses de l'administration :**

Différence crédit 102/103, on n'a pas compris de quoi il s'agissait mais ce n'est pas grave on vous renvoie aux comptes rendus de celles et ceux qui savent.

S'agissant des ETPT, ce qu'il faut prendre en compte c'est que c'est deux sujets distinct un renfort de contractuel-le-s dans le département MUTECO et pour le contrôle AP. Ils sont dimensionné compte tenu du prolongement de la crise mais temporaire ce qui explique que ces postes seront à destinations de futur-e-s collègues contractuel-le-s

Il y a 160 ETPT supplémentaires qui ont été ajoutés pour faire face aux difficultés de mise en place de l'OTE (agent-es qui n'auraient pas rejoint le SGC par exemple).

Les aspects revalorisations de salaires seront vu cet AM vu qu'il est déjà 13h15

**Commentaire de Sud : Nous aurions aimé un peu de concret mais cela reste un débat assez technocrate.**

**Décret modifiant le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales (pour avis)**

Pour une fois, on admettra que l'administration avait fait les choses comme elles doivent être faites. Elle nous a communiqué 3 documents dans un délai relativement raisonnable. Le projet de décret, une note d'accompagnement et un tableau permettant d'apprécier les modifications. Bon sur le fond, il s'agit d'un toilettage, qui permet de définir d'excitantes évolutions pour nos collègues de catégorie C particulièrement en ouvrant grand les vannes le ratio de promotion de C en B permettant d'augmenter selon les documents fournis le nombre d'Adjoint-es promu au corps de SA, à 125 par an (soit 94 de plus). Vu que le corps des Adjoint-es représente près de 1300 agent-es, ça fait un peu juste quand même ! D'autant plus que si on lit entre les lignes, ces promotions sont à répartir entre le ministère du travail et celui des solidarités ! Les chances de promotions restent bien maigres tout de même !

Rappelons que SUD TAS revendique le passage de toutes et tous ceux qui le souhaitent de C en B !

**Conclusion administration :** On a arraché l'augmentation à 4 % du ratio de promotion et on reconnaît que les AUC font du boulot de catégorie B ... Mais qu'on se rassure ce sont des réformes à tiroirs car plus y'a de cat B plus y'a de promotion !

**Commentaire de SUD : Plus y'a de gruyère plus y'a de trous et plus y'a de trous moins il y a de gruyère !**

Votes

Pour : CGT, CFDT, UNSA, FSU, FO

Abst : SUD

**Vote SUD : Abstention car nous ne voulions bien évidemment pas voter contre, mais les mesures sont largement insuffisantes et on ne va quand même pas donner l'impression qu'on cautionne cette mascarade !!!**

## **Point d'étape sur plan de transformation RH (pour information)**

**Point finalement reporté à plus tard le 23 Novembre 2021 puis boycotté par vos serviteur-trices puis finalement reconvoqué ce 2 décembre 2021 !**

On en revient à ce fameux et fumeux plan de transformation. Au départ, on pensait que cela serait un peu juste en temps pour procéder à une analyse détaillée mais devant tant de rien... on ne risque pas d'y passer l'après-midi... Pour notre analyse totalement détaillée du projet transformation RH, on vous renvoie au compte-rendu d. Sur la forme, on ne peut pas dire que l'administration se soit foulée ... on reprend le PowerPoint de la dernière fois et on rajoute un point « point d'avancement », comme ça s'est fait.

Sur le fond, on nous renvoie à des cartographies dont on ne voit pas la couleur, des actualisations de fiches que l'on suppose exister, des groupes de travail en veux-tu en voilà dont on ne nous communique pas les comptes rendus et les relevés de conclusions.

L'administration nous informe que l'INTEFP organise des webinaires pour donner aux gens l'envie de passer le concours et se rapproche du ministère de la défense pour recaser des gendarmes. On leur vend quoi comme rêve aux ancien-ne-s gendarmes, des frites à la cantine et la fin de leur carte de réduction SNCF. Eh ! on attrape les mouches avec du vinaigre. On se réjouit d'apprendre que le ministère a signé un contrat avec LINKEDIN et avec des start-up pour valoriser les métiers du ministère. A quand un babyfoot en salle de pause ? Vu les projets de densification, la salle de pause risque au mieux d'être réduite à peau de chagrin et au pire à ne plus exister au profit d'un open-space bruyant.

Cette situation est ubuesque, comme depuis le début de ce plan de transformation, on ne trouve aucune mesure concrète pour l'amélioration des conditions de travail (Ah ! Si que nous sommes vilain-ne-s ! on va coacher les managers pour qu'ils soient gentil-les) ou encore des perspectives de carrières pour tous et toutes, là on renvoie à une négociation avec le guichet unique (comprendre BERCY qui gère les crédits). Mais vu la faible augmentation de la masse salariale prévue par le PLF comprenez bien que cela se limitera à des clopinettes.

Nous a été fourni quand même une note complémentaire qui nous informe que les prochaines années vont être catastrophique en terme de départ à la retraites voyez plutôt l'âge moyen des agent-es des principaux corps de ce ministère :

- Attachés d'administration : 46 ans
- Secrétaires administratifs : 51 ans
- Adjointes administratifs : 53 ans
- Contrôleurs du travail : 57 ans
- Inspecteurs du travail : 48 ans

Du côté des futurs retraité.e.s, l'administration nous a communiqué les chiffres des potentiels départs pour les 3 prochaines années pour les principaux corps :

Libellé des corps	Total général (AC et SD)	Nb de départs prévisionnel	Ratio départ à la retraite
adjoint administratif	1297	386	29,8%
Attaché d'administration de l'état	1055	52	4,9%
Contrôleur du travail	609	170	27,9%
Inspection du travail	2849	290	10,2%
Secrétaire administratif des affaires sociales	938	135	14,4%

Autant vous dire que l'on n'est pas sorti du sable !

On aurait espéré que cette note complémentaire soit plus étoffée et surtout qu'elle envisage des recrutements à hauteur mais que nenni ! Comme le PowerPoint de 100 diapo, on nous renvoie à la novlangue habituelle de cartographie, de compétences de plan d'action aussi abscons que tout le reste, espérons que les discussions feront avancer le schmilblick ! (TEASER : certainement pas !)

#### **Les (non) réponses de l'administration (vous espérez quoi ?)**

Plusieurs annonces, l'administration nous annonce avoir arraché 33 points d'indice à repartir sur les 5 premiers échelons de la grille d'inspecteurs du travail. Il faut donc comprendre 33 point divisés par 5 (environ 6 point de plus par échelon) et donc 30 de traitement brut par mois. Super ! on pourra prendre un deuxième dessert à la cantine !

Par contre, l'administration nous informe que les RUCs vont bénéficier d'une NBI de 30 points (pour les néophytes cela correspond à 150€ de traitement supplémentaire lié à la fonction). On rappelle que le prédécesseur de l'actuel DRH avait, en cadeau de départ, déjà surgonflé l'IFSE des RUCs. Et pour les autres ? Entre rien et pas grand-chose...

Le décret sera engagé dès réception de la confirmation de la DGAFP.

Les ratios promouvables/promus sont augmentés, mais ne rêvez pas, ce ne sera pas open bar :

Ratio promouvables/promus CT → IT : 18%

Ratio promouvables/promus en SACE : 14%

Ratio promouvables/promus en SACS : 18%

Ratio promouvables/promus en AAP2 : 28%

Ratio promouvables/promus en AAP1 : 16,5%

**Commentaire de Sud : On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre ! Nous plaçons la suppression des postes de RUCs et le retour de ces collègues en section. Pendant qu'on y est on revendique l'augmentation du point d'indice (mais ça c'est parce que c'est Noël !)**

**Pour les collègues CT, SA et adjoints, il y a une légère amélioration, mais ce n'est pas demain que tous en profiteront...**

**Enfin, nous avons profité du sujet pour mettre sur la tapis des problèmes liés à l'indemnité compensatrice issue de la loi de 2017 remontés par des collègues. La DRH va se pencher sur le sujet.**

## **Questions diverses**

---

### **Echanges sur les notes SIT et la situation en corse en présence de la DGT Adjointe Annaïck LAURENT**

Sorties de sous les fagots par nos camarades de la CGT, (rendons à César, ce qui lui appartient), le dossier « notes DGT » comprend une note signée de la main de Laurent VILBOEUF, ayant pour objet *Note relative à l'activité des services de l'inspection du travail, à l'adaptation des objectifs et aux modalités d'intervention*. Cette note est accompagnée de 3 annexes. (Pour celle-eux qui ne les auraient pas vues et aurait envie de se faire une idée => [par ici](#))

1. Note de cadrage révisée pour le 2<sup>nd</sup> semestre et fiches techniques par priorité d'action
2. Fiche relative aux modalités d'exercice des missions
3. Fiches relatives aux effectifs du SIT et repères d'organisation des services

On notera que la DGT nous donne le taux de vacance des sections 12,5% soit une section sur 8 quand même. On nuancera le propos puisque ce chiffre ne comprend ni les sections occupées par un-e collègue absent-e pour tout un tas de raisons (on ne juge pas),

Au final, il y a en tout et pour tout 260 sections vacantes au niveau national, bien évidemment inégalement réparties sur tout le territoire. Mais on découvre également que les arrivées prévues ne viendront certainement pas compenser ces vacances structurelles puisque seulement 192 arrivées sont prévues d'ici 2023. Et quand on ajoute les départs en retraite des contrôleur·euse·s et des inspecteur·trice·s (il est prévu près de 460 départs) on se dit que les intérim·s sont pas près de s'arrêter.

Dans le reste des notes, on remarque le maintien de l'objectif de 30000 interventions par an, plus l'ajout d'une action collective départementale et d'un nouvel objectif dans le PNA, lutter contre la précarité. On rappelle que les objectifs du SIT doivent être définis avec les agent·es et à tout le moins leur représentant·es mais comme à son habitude l'administration n'en a que faire !

Pour le reste et en terme de moyen, la note se contente de dire que pour soulager le travail des agent·es de contrôle, il faut soit renvoyer les usager·ère·s vers le code du travail numérique, soit vers les renseignements, soit vers les prud'hommes, ne plus les recevoir sauf si c'est indispensable... Bref un service public au service des objectifs et de la politique gouvernementale, surtout pas des usagers.

En terme de moyen, la DGT ne prévoit aucunement de renvoyer les RUCs en section mais de renforcer leurs moyens et surtout de les sanctuariser dans leur poste de pilotage. On appréciera d'ailleurs que dans ces trois notes, il est toujours question d'assurer un effectif suffisant sauf en section et aux renseignements qui sont pourtant les services au contact avec les usagers et usagères. D'ailleurs le ratio d'AUC est porté à 1 AUC pour 4 agent·es de contrôle alors que jusque-là le ratio était de 1 AUC pour 3 agent·es de contrôle.

Sur la question des intérim·s longs, les différents documents se contentent de renvoyer à l'analyse de la situation et les intérim·s multiples doivent être le plus rares possible mais pour seule solution la DGT renvoie à des intérim·s inter-UC : c'est un peu juste comme réponse tout de même.

On note que les DREETS se doivent de mettre les moyens pour que les agent-es puissent aller en contrôle directement depuis leur domicile mais aucune solution n'est proposée, on peut imaginer, mais on rêve, que le ministère va nous donner des véhicules de fonction. Ca sent plutôt le télétravail permanent et venir au bureau pour les quelques rendez-vous à honorer (principalement l'entretien d'évaluation).

Quel programme !

### ***Réponse de l'administration :***

Ces notes sont relatives à l'activité de l'IT. Double objectif adapter les feuilles de route départementales et régionales pour tenir compte de l'OTE et du COVID.

Sur l'utilisation de WIKIT par la MOE : La DGT adjointe pas gênée aux entournures nous précise que toute les semaines les agent.es de la MOE, reçoivent une liste des entreprises ayant été verbalisées que ce soit pénalement, ou administrativement. Cette utilisation de WIKIT est en opposition avec l'avis de la CNIL.

La DGT par la voix d' Annaïck LAURENT nous confirme avoir pris attache du MIN pour évoquer les sujet logistiques et techniques. Concernant l'environnement NOEMI, elle nous renvoie au nouveau WIKIT (SUIT pour les intimes) déployé en essai dans 2 régions début janvier. Une note devrait prochainement être envoyée.

Elle nous précise que les DR travaillent sur un plan pluriannuel d'organisation du SIT au niveau régional et feront des remontées pour validation à la DGT. De même, il va y avoir une travail d'analyse du PNA 2020-2022 pour dégager des pistes sur 2022-2023.

Sur les suppressions de section, Annaïck LAURENT ne sait pas de quoi on parle. « Je sais que la DGT est dans la boucle quand il s'agit d'ajout ou suppression d'UC mais pas forcément quand il s'agit de sections. » Elle propose aux OS de la rencontrer.

Concernant la Corse, la DGT adjointe nie les affirmations des collègues insulaires. Elle leur garanti que les 4 sections vouées à disparaître sont finalement maintenues avec en bonus la création d'un poste à l'URACTI (c'est vraiment Noël) ; Sur les suites de l'agression, elle nous dit que la DGT s'est portée partie civile et qu'un travail va être engagé avec le CHSCT-M pour dégager des pistes de prévention.

Elle précise que la DGAFP a pris conscience de l'importance de l'inspection du travail et a permis d'augmenter le nombre de postes au concours (250 l'année prochaine, l'administration essaie d'atteindre les 300 pour l'année suivante). Ça ne comble pas tout, c'est un plan sur 5 ans pour résorber les manques. L'objectif est de ne pas supprimer de sections.. Il faut maintenant travailler sur l'attractivité.

« Je suis venue pour m'engager, sinon je serais restée à l'IGAS ».

**Commentaire de Sud : On attend de voir si ces paroles sont toutes suivies d'effet. Pour l'ouverture des postes au concours, rappelons que la grille d'IT est loin d'être attractive par rapport aux autres corps de catégorie A et que les candidats qui cherchent à se documenter dans la presse voient surtout parler des agressions ou bien des sanctions contre Anthony Smith...Bref, la com n'est pas en train de rameuter des futurs inspecteurs, hormis les DRH fatigués évoqués par l'infomercial de l'année dernière...**

**Sur la Corse, mais aussi pour toutes les agressions récentes (CVL, Bretagne etc), le soutien médiatique est fortement défailant malgré tout.**

### Point sur les ruptures conventionnelles

Non traité faute de temps

### Point sur le télétravail et les conditions de négociation pour son extension

Non traité faute de temps

### Point contractuel-le-s FSE

Non traité faute de temps

### Point sur l'utilisation des TIC

Non traité faute de temps

\*\*\*

### Prochains CTM (à vos agendas):

- **Le 16 décembre : GRAND CTM conjoint affaires sociales et travail égalité professionnelle et violences sexistes et sexuelle et recette de la bûche de Noël !**

\*\*\*

Du 7 au 14 décembre, pour un syndicalisme de lutte et de défense du service public, votez pour les listes

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE

Les élu-es SUD TAS préféré-es:

---

Aurianne COTHENET, Jean-Pierre FERRY, Fanny LELIMOUZIN & Nina SOISSONS, pour SUD TAS